

CHANGER D'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

NOTRE PLAN DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

L'ÎLE-DE-FRANCE ÉTOUFFE, NOUS VOULONS QU'ELLE RESPIRE !

Les Franciliens ont besoin d'air.

Nous ne pouvons plus accepter comme une fatalité qu'ils paient de leur santé et de 6 mois d'espérance de vie le fait de vivre dans leur région.

Nous ne pouvons plus accepter qu'ils soient victimes de 30 ans d'inconséquence et d'irresponsabilité de l'État français, qui a outrageusement favorisé le diesel sous le poids du lobby automobile, et ignoré les alertes que seuls lançaient les écologistes. Avec à la clé des valeurs limites de pollution régulièrement dépassées, particulièrement en Île-de-France et, en avril 2015, une mise en demeure de l'Union européenne l'enjoignant à prendre des mesures « rapides, ambitieuses, efficaces » pour protéger la santé de ses citoyens...

C'est pourquoi le **Rassemblement écologiste et citoyen fait de cette question la priorité n°1 de son projet pour l'Île-de-France.**

EN FINIR AVEC LA POLLUTION DE L'AIR, UNE URGENCE SANITAIRE ET SOCIALE EN ÎLE-DE-FRANCE

Les niveaux de pollution moyens sont très élevés. On évoque le sujet lors des pics de pollution, mais **c'est toute l'année que nous en subissons les impacts**. Il n'y a que 3 jours d'air pur par an à Paris. La situation est alarmante sur plusieurs polluants : pour les Nox, 2,3 millions de Franciliens (dont 90 % des Parisiens) respirent un air de mauvaise qualité ; pour les particules fines PM2.5, 90 % des Franciliens sont concernés par un dépassement de l'objectif de qualité fixé par l'OMS.

Les conséquences sanitaires sont majeures, et les coûts induits en soins et en arrêts de travail, exorbitants, comme le montre le récent rapport de la sénatrice EELV Leïla Aïchi.

La pollution atmosphérique est un **fléau pour toutes et tous**, à domicile, en déplacement, au travail ou dans les loisirs de plein air. Mais elle l'est plus encore pour les **plus fragiles**.

Lors des pics de pollution, ce sont les enfants, les asthmatiques, les personnes âgées qui restent à la maison, pas les voitures.

C'est aussi une inégalité sociale. Ce sont en effet **les moins fortunés qui en sont les premières victimes** : parce qu'ils habitent près des axes les plus pollués, parce qu'ils doivent parcourir de plus grandes distances entre domicile et travail, parce qu'ils ont moins de possibilités d'aller respirer un air de meilleure qualité le temps d'un week-end ou des vacances. **L'urgence écologique est aussi une urgence sociale.**

NOTRE AMBITION : CHANGER D'AIR EN ILE-DE-FRANCE !

Nous voulons changer d'air en Ile-de-France. **Déclarer la guerre à la pollution** pour passer d'une région suffocante à une région respirable. Reconquérir les villes et l'espace public pour rendre de la qualité de vie et du pouvoir d'achat aux Franciliens.

- Changer d'air en Île-de-France, cela signifie d'abord **se fixer des objectifs ambitieux**. Je veux, en 5 ans, revenir à un niveau de qualité de l'air qui ne mette plus en danger la santé des Franciliens. Nous nous engageons ainsi à **diviser par 5, en 5 ans, la population exposée à un air de mauvaise qualité selon les normes de l'OMS**.
- Nous investirons **3 milliards d'euros dans un grand plan de lutte contre la pollution pour accompagner les ménages et les entreprises** dans une véritable révolution écologique des déplacements et des modes de transport, dans une Île-de-France **libérée du diesel** et passée à l'heure des transports propres.
- Pour financer ce plan, nous renverserons la logique économique actuelle, **en rendant plus cher ce qui pollue et accessible ce qui ne pollue pas**. Notamment à travers l'instauration d'une pollutaxe régionale sur les poids lourds et les autocars, et la réorientation des crédits de développement économique à 100 % vers les filières propres.
- Enfin nous ferons de la Région un véritable **acteur de la protection des Franciliens**, cheffe de file sur la qualité de l'air, en étendant et en modernisant massivement les moyens d'information et de prévention en matière de pollution atmosphérique, notamment par le déclenchement automatique de la circulation alternée et de la gratuité des transports en commun dès l'annonce des pics, et le soutien aux villes candidates à l'extension des zones à circulation restreinte.
- **Le plan que nous présentons aujourd'hui est ambitieux, détaillé et chiffré**. Il est à la mesure de l'enjeu majeur de la qualité de l'air dans notre région, pour que dans 5 ans, ce ne soient plus nos enfants qui soient cantonnés à la maison quand l'air devient irrespirable. Il est temps de changer d'air en Île-de-France !

Emmanuelle Cosse,
et les candidats du Rassemblement écologiste et citoyen

3 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR UNE ÎLE-DE-FRANCE QUI RESPIRE

DEUX GRANDES PRIORITÉS :

- 1. Encourager la transition écologique des ménages et des entreprises, en particulier les plus modestes, en les aidant à passer à des équipements propres ou moins polluants :** aides à la rénovation des cheminées fermées, à l'acquisition de véhicules propres et sobres, neufs ou d'occasion, et de vélos à assistance électrique (chèque-véhicule propre et chèque-vélo). Nous mettrons également en place la gratuité du Passe Navigo pendant 1 an en contrepartie de l'abandon d'un véhicule polluant. Nous agissons enfin massivement pour favoriser une circulation propre, en amplifiant les investissements initiés par les élus écologistes pour aboutir à la conversion intégrale de la flotte régionale de bus en mode zéro diesel en 2021 et en renforçant l'impulsion de la Région pour la mise en place de voies dédiées aux véhicules propres et sobres sur les autoroutes et les grands axes.
- 2. Développer les alternatives à la voiture individuelle et aux camions afin de réduire le volume global de circulation,** en développant les transports doux (Plan Vélo régional notamment) et à la demande, et en soutenant l'auto-partage et le covoiturage à l'échelle régionale, en plus du budget transports consacré à l'extension de l'offre et de l'accessibilité des réseaux de transports en commun. Nous ferons ainsi du Pass Navigo un Pass Mobilités Île-de-France, qui donnera accès non seulement aux transports en commun mais aussi aux parking-relais, aux systèmes d'auto-partage, aux Velib', aux transports à la demande...

Nous accélérerons également le développement du fret fluvial et ferroviaire, notamment en donnant un nouvel élan à la Seine, qui traverse les 8 départements Franciliens, ainsi qu'à ses affluents, pour acheminer les marchandises par bateaux plutôt que par camions.

15 MESURES CIBLÉES :

1. **Aider 300 000 ménages modestes à changer de véhicule** pour rouler «plus propre» (2 500€ par véhicule) : 750 millions d'euros
2. Accélérer le développement des transports en commun propres en soutenant financièrement la **conversion de l'intégralité de la flotte de bus (6000 véhicules) en mode Zéro Diesel d'ici 2021** et la création de services locaux souples (navettes et transport à la demande en grande couronne, etc.) : 750 millions d'euros
3. **Offrir 1 an d'abonnement Navigo** aux Franciliens qui abandonneront leurs véhicules polluants : 77 millions d'euros
4. Faciliter les déplacements «tous modes propres» à travers toute la région : **création du Pass Mobilités Île-de-France**, appuyé sur le Pass Navigo et donnant accès à toutes les offres de transport (y compris parkings-relais, services de vélo- et autopartage, transport à la demande...), et création d'un portail régional d'information des passagers en temps réel et multi-modes : 10 millions d'euros
5. Financer à 50 % (avec plafond de 400 euros) **l'achat de 500 000 vélos individuels** : 200 millions d'euros; et lancer un Plan Vélo pour l'Île-de-France avec le soutien au développement d'un **réseau cyclable étendu à toute la région** : 100 millions d'euros
6. Installer **40 000 bornes GNV et électriques** avant 2020 : 250 millions d'euros
7. **Aider 150 000 artisans, TPE et PME** à investir dans des **véhicules utilitaires plus propres** (2 500€ par véhicule) : 375 millions d'euros
8. Agrandir la **zone de restriction de circulation** : 100 millions d'euros
9. **Créer un service public francilien d'autopartage en grande couronne** (flotte de 10 000 voitures propres) et soutenir le développement du **covoiturage** domicile-travail (portail régional et aide aux start-ups du secteur) : 100 millions d'euros
10. **Développer le fret ferroviaire et fluvial** : 250 millions d'euros
11. **Aider 20 000 ménages modestes à rénover leur cheminée** pour des foyers fermés : 15 millions d'euros
12. **Limiter les épandages agricoles et faciliter la transition écologique de l'agriculture** : 15 millions d'euros
13. **Mieux informer** les Franciliens en cas de pics de pollution : 10 millions d'euros
14. Apporter un financement stable et pérenne à l'institut **AirParif** qui mesure la pollution de l'air : 2 millions d'euros
15. Soutenir les **collectifs citoyens** : 1 million d'euros

FINANCEMENT : LA MISE EN ŒUVRE RÉELLE DU PRINCIPE POLLUEUR-PAYEUR

Le financement de notre plan de lutte contre la pollution de l'air, de plus de 3 milliards d'euros sur la mandature, sera fondé sur l'instauration de **contributions des secteurs polluants** et la reconversion du budget régional entièrement vers le soutien aux activités et comportements non-polluants :

- une **pollutaxe poids lourds et autocars** à l'échelle francilienne (400 millions par an)
- la réorientation des crédits du budget régional de développement économique (130 millions d'euros par an), tourné vers l'économie du passé. Par exemple avec l'**arrêt des subventions** aux entreprises aux comportements et usages très polluants, notamment celles qui ont des flottes de **véhicules diesel**
- de nouvelles recettes à conquérir avec une **contribution du secteur touristique hôtelier** (70 millions par an) et l'abandon progressif de la niche fiscale diesel : **les recettes liées à la réduction de la pollution par le diesel doivent être réorientées vers les actions pour la qualité de l'air.**

LE DÉTAIL DES MESURES



1/ ACCOMPAGNER LES FRANCILIEN.NE.S : 3 MILLIARDS D'EUROS POUR CHANGER D'AIR

2/ CHANGER DE MODÈLE : FAIRE PAYER LA POLLUTION POUR FINANCER L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

3/ UNE RÉGION QUI INFORME ET PROTÈGE LES FRANCILIEN.NE.S

3 MILLIARDS POUR CHANGER D'AIR

POUR
LES
PARTICULIERS

CONTINUER DE MISER SUR LE **DÉVELOPPEMENT
DES TRANSPORTS EN COMMUN**

MÉTRO, RER, BUS PROPRES, TRAMWAYS, BUS EXPRESS



AIDE À L'**ACHAT DE VÉHICULES
PROPRES, NEUFS OU D'OCCASION**
ET SOUTIEN AU **COVOITURAGE** ET À
L'**AUTOPARTAGE**



UN AN DE NAVIGO OFFERT À
CEUX QUI RENONCERONT À LEUR
VÉHICULE POLLUANT



TRANSFORMATION DU NAVIGO EN **PASS MOBILITÉS**
TRANSPORTS EN COMMUN, PARKING-RELAIS, VELIB', TRANSPORTS À
LA DEMANDE, SERVICE D'AUTOPARTAGE RÉGIONAL



AIDER AUX MÉNAGES MODESTES
POUR TRANSFORMER LEURS
CHEMINÉES EN **FOYERS FERMÉS**



POUR
LES
ENTREPRISES

SOUTIEN À L'**ACHAT DE
VÉHICULES PROPRES**
POUR LES **TPE/PME**



**ZÉRO TVA SUR LE
BIOGAZ, L'ÉLECTRICITÉ
ET L'ESSENCE** POUR LES
VÉHICULES D'ENTREPRISE
PROPRES



DÉVELOPPEMENT DU
**FRÊT FLUVIAL ET
FERROVIAIRE**



AVEC **EMMANUELLE COSSE**
ET LE RASSEMBLEMENT ÉCOLOGISTE ET CITOYEN

**CHANGEONS
D'AIR** EN ÎLE-DE-FRANCE

ACCOMPAGNER LES MÉNAGES DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Aider à l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion aux normes Euro 5 ou Euro 6 pour les ménages aux revenus faibles**

Les ménages à faibles revenus sont les ménages les moins à même de changer de voiture, alors même que leurs véhicules font souvent partie des véhicules les plus polluants. Pour faciliter la mobilité propre de ces ménages, nous les aiderons à s'équiper de véhicules propres (normes Euro 5 ou Euro 6), neuve ou d'occasion. L'aide sera plafonnée à 50% du coût de la voiture dans la limite de 2 500€ par véhicule.

- **Offrir une année de Passe Navigo pour l'abandon d'un véhicule polluant**

L'idée est simple, c'est aider aussi celles et ceux qui abandonnent un véhicule diesel et ne le remplacent pas. Ils pourront alors bénéficier gratuitement des transports en commun pendant une période d'un an – une incitation significative à aller vers une nouvelle pratique, le temps d'en installer l'habitude.

On estime à 100 000 par an le nombre de personnes intéressées à souscrire une telle offre. Cela équivaut à 15 400 000€ annuels, soit 77 millions d'euros sur cinq ans, pour **500 000 voitures retirées des routes franciliennes** en fin de mandature.

- **Financer le remplacement des cheminées à foyer ouvert**

Le fonds vise à aider financièrement les particuliers à remplacer leurs cheminées ou leurs appareils de chauffage anciens par des appareils récents et performants. L'aide forfaitaire est d'un montant de 1 000 euros. Versée directement aux particuliers, elle est cumulable avec d'autres aides : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, programme « Habiter mieux » de l'ANAH...

Il s'agit ainsi de **continuer à utiliser le bois de chauffage, tout en préservant la qualité de l'air** et en réalisant des économies d'énergie !

- **Pour un plan vélo régional ambitieux : financer l'aide à l'achat de vélos électriques, créer des pistes cyclables, créer et sécuriser des stationnements**

Le vélo n'est pas qu'un simple loisir, il est aussi un véritable moyen de déplacement du quotidien. Pour réduire l'usage de la voiture, pour diminuer la pollution de l'air, pour la santé publique, l'usage du vélo est bénéfique à toute l'Île-de-France. La région doit ainsi permettre de faire des trajets à vélo un choix rationnel de mobilité.

Pour faire du vélo un choix quotidien, il faut pouvoir se doter de matériel de qualité et adapté aux besoins de chacun. **La région aidera 500 000 Francilien-ne-s à acheter un nouveau vélo.**

Mais pour choisir le vélo pour ses déplacements domicile-travail, il faut être sûr du temps

que l'on met et se sentir en sécurité sur la route. La région va donc investir dans un grand **Plan vélo régional**, qui comprend la **création de pistes cyclables rapides et protégées et d'espaces de stationnement sécurisés** sur l'ensemble des grands axes de déplacements en Île-de-France.

- **Faciliter les trajets «tous modes propres» : un Pass Mobilités en Île-de-France et un portail régional d'information passagers pour une vraie intermodalité**

Ce qui est important pour les Franciliens, c'est de pouvoir organiser leurs déplacements et de savoir leurs transports fiables. **L'intermodalité** (l'utilisation de plusieurs modes de transports pour un même déplacement) pose ainsi souvent des problèmes. Il faut la simplifier et **éviter les ruptures d'un transport à l'autre**. Cela passe par une meilleure information des passagers en temps réel mais aussi par l'unification et la simplification des modes de paiement. À ces fins, nous créerons :

- un **portail régional d'information en temps réel multi-modes** (transports en commun, vélos en libre-service, autopartage, covoiturage) sur les temps de parcours, les délais d'attente, les disponibilités de véhicules, etc, disponible sur smartphone, ordinateur et bornes en gare

- le **Pass Mobilités**, s'appuiera sur le Pass Navigo et donnera accès non seulement aux transports en commun mais aussi aux parking-relais, aux Velib', aux transports à la demande, au service d'autopartage régional

- **Étendre l'autopartage à toute la grande couronne**

Nous voulons étendre l'offre d'autopartage, aujourd'hui limitée à Paris et à la petite couronne, à toute l'Île-de-France, afin de rendre possible pour tous de passer de la possession, coûteuse et polluante d'un véhicule individuel, à une pratique d'usage ponctuel, en particulier là où elle reste le plus souvent une obligation subie. L'abonnement à ce système économique et écologique sera intégré au Pass Mobilités Régional.

À cette fin, nous soutiendrons la **création d'un service public d'autopartage en grande couronne**, doté d'une flotte de **10 000 véhicules propres**, et mettrons en réseau les différentes offres d'auto-partage existantes, si besoin est par le biais d'une Société Publique locale.

- **Soutenir le développement du covoiturage**

Alternative en pleine expansion au recours à la voiture individuelle, particulièrement pour les déplacements domicile-travail, le covoiturage sera encouragé par la Région, au travers d'une **plateforme coordonnant les services** existants et d'un dispositif d'aide aux start-ups locales dans ce domaine.

- **Développer les transports à la demande**

En grande couronne, la Région mettra en place un service de **navettes propres à la demande**, sur réservation, qui permettra de développer les alternatives à la voiture individuelle. Et de donner une plus grande mobilité à celles et ceux dépendants des transports en commun, notamment pour rejoindre les plus gros bassins d'emplois.

- **Créer une Zone de Restriction de Circulation Régionale**

L'objectif est d'engager toute la métropole du Grand Paris et les territoires de la grande couronne à circulation très dense dans une Zone de Restriction de la Circulation en étendant les mesures déjà en place à Paris.

La mise en place d'une zone de restriction de circulation est **efficace** (comme le montre l'exemple de Londres), au-delà de la volonté politique cela nécessite des investissements pour sa mise en application.

La Région Ile-de-France **accompagnera les villes du Grand Paris qui souhaitent étendre les mesures parisiennes à** leur commune en les soutenant financièrement à s'équiper en matériels nécessaires. L'amélioration de la qualité de l'air des Francilien-nes passe par l'extension de cette zone de restriction des circulations.

- **Favoriser la circulation et le stationnement des véhicules propres et sobres**

Destinée à encourager le choix des modes de déplacements propres, cette politique passe par :

- le **développement des voies réservées** à ces véhicules, ainsi qu'au covoiturage, sur les autoroutes et les grands axes de la région,
- la coordination avec les municipalités pour la mise en place d'une **tarification réduite pour leur stationnement**.

PERMETTRE AUX ENTREPRISES DE « ROULER PROPRE »

La flotte de véhicules utilitaires légers représente 15% du parc national, ce qui à l'échelle de l'Ile-de-France équivaut à approximativement 750 000 véhicules.

- **Encourager l'achat de véhicules propres pour tous les artisans et TPE-PME**

Les grandes entreprises pourront faire face aux nouvelles normes, mais les artisans et petites entreprises risquent d'avoir plus de difficultés. Pour combler cette inégalité, la Région va **permettre aux petites entreprises de faire le pas vers les transports propres**, à travers une aide à l'achat de véhicules propres et sobres, et un mécanisme d'amortissement accéléré de ces véhicules.

Pour garder une fluidité dans leurs déplacements et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, les TPE et les PME auront intérêt à investir dans des véhicules roulant au gaz naturel, des véhicules électriques et aux normes Euro5 et Euro6. C'est aussi une question d'image : une entreprise écologique est une entreprise dynamique.

L'aide à l'achat sera de 2 500€ maximum (plafonnée à 50% du prix de la voiture). Cela coûtera 375 millions d'euros sur cinq ans.

- **Promouvoir une logistique du dernier km en zone urbaine sans diesel**

La logistique du dernier kilomètre avec des véhicules propres va se développer en Ile-de-

France. Notre région accueille d'ailleurs des constructeurs automobiles pionniers dans ce domaine.

Le financement d'utilitaires propres et l'élaboration entre transporteurs et collectivités locales de **conventions pour une logistique du dernier km sans diesel** permettra l'amélioration de la qualité de l'air, la modernisation des flottes professionnelles, le développement d'entreprises innovantes sur notre territoire.

- **Construire un réseau régional de stations GNV (Gaz Naturel Véhicule) et de bornes de recharge électrique pour développer les alternatives au diesel**

Notre objectif est de **créer 40.000 points de recharge**, dont 16.000 points de recharge public implantés sur la voirie d'ici à 2020.

- **Développer le fret fluvial et ferroviaire**

Pour réduire la présence des camions en ville, nous pouvons réduire le fret routier par une logistique urbaine durable : privilégier le fret ferroviaire et fluvial, développer le fret fluvial sur la Seine et ses affluents en Île-de-France pour approvisionner les Franciliens en produits issus de circuits courts, notamment pour les marchés alimentaires.

- **Réorienter la TVA vers des carburants moins polluants**

Le parc des professionnels est très "dieselisé", cette « anomalie » française s'explique en grande partie par la fiscalité préférentielle dont bénéficie historiquement le gazole en France. **De ce choix industriel, jamais remis en cause, découle la mauvaise qualité de l'air francilien.**

La région Ile-de-France demandera à être **région-test** pour instaurer la déduction de la TVA sur l'essence, sur l'électricité et sur le GNV utilisés pour l'approvisionnement des véhicules hybrides et électriques des flottes d'entreprises et d'auto-partage.

Nous proposons de tester en Île-de-France un changement de la législation pour **inciter les professionnels à acheter propre**. Pour cela ils doivent pouvoir **déduire la TVA sur l'essence, l'électricité et le GNV qu'ils utilisent pour leurs véhicules**. Tester cette possibilité en Île-de-France permettrait de vérifier (sur le plus gros parc de véhicule professionnel de France et dans la région la plus polluée de France) qu'il est **possible de faire changer les comportements par ce type d'incitation**.

DONNER UN COÛT À LA POLLUTION DE L'AIR

PRÉLEVER
AUX SOURCES
DE LA
POLLUTION LE
FINANCEMENT
DES MESURES
POUR LA
QUALITÉ
DE L'AIR

FAIRE CONTRIBUER LES **AUTOCARS** EN
FONCTION DE LEUR NIVEAU DE POLLUTION



TAXER LES **POIDS LOURDS**
QUI TRAVERSENT LE TERRITOIRE



SUPPRIMER LA
NICHE FISCALE
POUR LE **DIESEL**



AVEC **EMMANUELLE COSSE**
ET LE RASSEMBLEMENT ÉCOLO ET CITOYEN

CHANGEONS
D'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

2/ CHANGER DE MODÈLE : FAIRE PAYER LA POLLUTION POUR FINANCER L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

- **Une pollutaxe francilienne pour les poids lourds et les autocars internationaux (400 millions par an)**

Avantager les produits locaux et les circuits courts, réduire le trafic sur les routes, faciliter le report modal vers le fret fluvial et ferroviaire, et favoriser la modernisation du parc camion et bus : tels sont les objectifs de la pollutaxe francilienne.

Proportionnelle au niveau de pollution des véhicules, la pollutaxe francilienne s'appliquera à la fois aux poids lourds, et aux autocars internationaux, dont la forte présence dans les villes et sur les axes routiers à travers l'Île-de-France est génératrice de pollution « importée ». Les recettes de cette taxe permettront de **financer les mesures du plan contre la pollution de l'air**.

Le chef de l'Etat l'a affirmé : "une expérimentation peut être envisagée si les élus en décident et si elle est compatible avec nos engagements européens". Une Région écologiste rendra opérationnel le principe du pollueur-payeur. La pollutaxe existe dans de nombreux pays européens, la France est encore à la traîne sur la fiscalité environnementale. Le recul du gouvernement était une erreur, donner un coût à la pollution est une décision de bon sens, elle sera évidente pour tout le monde dans dix ans. Avec une région écologiste, nous n'attendrons plus et nous appliquerons la pollutaxe.

- **Une participation plus forte du tourisme à l'amélioration de la qualité de l'air**

En étant la première destination touristique du monde, le **tourisme** via l'aviation, le trafic routier, la congestion du trafic, **participent à la pollution de l'air de la région**. Les images de la tour Eiffel sous la pollution ont été diffusées dans le monde entier.

Pour les Francilien.e.s l'urgence c'est la qualité de l'air. Alors que des politiques passésistes encouragent le tourisme de masse (village-nature, Eurodisney), que le gouvernement souhaite tout faire pour faire de Paris un centre commercial pour riches touristes en ouvrant les commerces le dimanche. Nous souhaitons donc mettre à contribution le secteur touristique pour mieux respirer de la Tour Eiffel à Saint-Denis, de Bagnolet à Versailles. Nous proposons donc :

- **d'instaurer une contribution régionale sur les nuitées à l'hôtel**. Avec 1 euro par nuitée supplémentaire cela rapporterait déjà 70 millions d'euros par an. Cette contribution sera progressive , concernant au premier chef les palaces et les hôtels des grands parcs touristiques tandis que les plus petits établissements en seront exonérés
- **se mobiliser pour un prélèvement « qualité de l'air » sur les aéroports franciliens**

Les aéroports sont des points noirs de la pollution atmosphérique en Île-de-France. Qu'il s'agisse du trafic aérien, de la logistique aéroportuaire ou du trafic routier que ces plateformes engendrent, les **grands aéroports franciliens doivent eux aussi compenser ces impacts** en participant au financement de l'amélioration de la qualité de l'air. La Région s'engagera donc en faveur d'une taxation progressive, sur le même modèle que la taxe sur les nuisances sonores aériennes, qui pourrait ramener 10 millions la première année et 45 millions d'euros cinq ans plus tard.

PROTÉGER LA SANTÉ, ÉVITER LES PICS DE POLLUTION

LA RÉGION AUX COMMANDES

AGIR EN
AMONT, DÈS
L'ANNONCE
D'UN PIC DE
POLLUTION



LA RÉGION REND AUTOMATIQUE
LA **CIRCULATION ALTERNÉE**



LA RÉGION INTERDIT LA CIRCULATION DES
VÉHICULES LES PLUS POLLUANTS



LA RÉGION INSTAURE LA **GRATUITÉ** DES
TRANSPORTS EN COMMUN



INFORMER,
AVANT,
PENDANT,
APRÈS UN
PIC DE
POLLUTION

UN NUMÉRO VERT
POUR UNE **MEILLEURE**
INFORMATION DU
PUBLIC

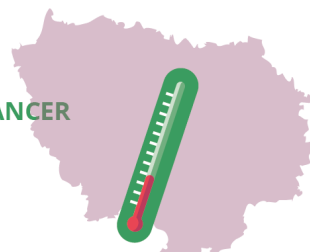


ENVOI DE SMS AUX FRANCIENS
QUI LE SOUHAITENT
POUR INFORMER SUR LES
MESURES MISES EN PLACE



POUR
ANTICIPER
LES PICS ET
MIEUX
PROTÉGER
LA SANTÉ

CONTINUER À **FINANCER**
AIRPARIF



AVEC **EMMANUELLE COSSE**
ET LE RASSEMBLEMENT ÉCOLO ET CITOYEN

CHANGEMENTS
D'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

- **Des mesures automatiques en cas de risque de pics de pollution**

La Région coordonnera les différents acteurs pour **mettre en place automatiquement, dès le seuil d'alerte, les mesures permettant de prévenir le pic de pollution :**

- **Restriction** de la circulation des véhicules les **plus polluants**
- **Circulation alternée, gratuité des transports en commun**, gratuité des **parkings** publics et privés proches des infrastructures de transports en commun. Une **extension** de la circulation alternée à **toute l'Île-de-France** pourra être envisagée
- **Contournement** de l'agglomération dense par les poids lourds
- Diminution de la vitesse de circulation de 130 à 110 / de 110 à 90 / De 90 à 70 et de 50 à 30km/h
- Interdiction de tous les **épandages**
- Concertation avec les **régions limitrophes** de l'Île-de-France pour des mesures conjointes

- **Pour informer les citoyens et les protéger**

- Développer les **capteurs individuels** et lancer un plan de mobilisation citoyenne pour multiplier les points de mesures et affiner la connaissance sur tout le territoire francilien
- Diffuser de **l'information en temps réel** dans les transports en commun et lieux publics sur le taux de particules dans l'air en cas de pics
- Activation d'un **Numéro vert** et d'une **application mobile**
- Fournir dans les écoles, collèges, lycées, hôpitaux, maisons de retraite d'Île-de-France un document expliquant les **risques** et les **bonnes pratiques** à avoir en cas de pic de pollution
- **Inform**er les clubs de sports des **risques de la pratique du sport** lors des pics de pollution et faire les recommandations nécessaires

- **Accompagner les agriculteurs vers des pratiques non intensives**

Les pics de pollution printaniers sont aggravés par l'épandage agricole des engrais chimiques. En effet, les engrais et pesticides produisent de l'ammoniac qui réagit avec l'oxyde d'azote du trafic routier et crée du nitrate d'ammonium, des particules très fines qui pénètrent dans les poumons.

- A court terme, il faut assurer la **concertation** entre les acteurs agricoles et **organiser l'étalement de l'épandage** pour limiter les émissions
- Pour baisser ces émissions dans la durée, **protéger la santé des francilien.ne.s** et des **agriculteur/trices**, directement impactés par l'usage des produits

chimiques, ainsi que développer l'offre d'alimentation locale de qualité, les écologistes lanceront un plan de transformation en profondeur du modèle agricole francilien

- **Mieux mesurer et encadrer la pollution industrielle**

- Instaurer des **mesures plus systématiques** sur les rejets dans l'atmosphère
- En cas de prévision de pic de pollution, mise au point avec les industriels d'un dispositif d'alerte pour **éviter de faire fonctionner certaines activités** (comme des centrales au fioul par exemple) et ainsi limiter les rejets d'émissions
- Obliger à **respecter les valeurs limites d'émission polluants par polluants** (et cesser la pratique de lissage des valeurs permettant de dépasser l'autorisation pour certains polluants en compensant par d'autres)

EN BREF
POLLUTION
DE L'AIR EN
ÎDF EN 2014

La situation de la pollution de l'air en Ile-de-France a été mauvaise en 2014. Nous avons connu un épisode de pollution très important du 6 mars au 1er avril. **6 journées de déclenchement de la procédure d'information et d'alerte** ont été enregistrées en 2014 (tous quasiment dus aux particules fines PM₁₀).

Pour les particules fines PM₁₀ (d'une taille inférieure à 10 µm), la valeur limite (35 jours supérieurs à 50 µg/m³ autorisés) est toujours dépassée le long des axes majeurs de l'agglomération parisienne et de la grande couronne. **Cela touche 400 000 de Francilien.ne.s.**

Pour les particules fines PM_{2,5} (d'une taille inférieure à 2,5 µm) qui sont les plus dangereuses pour notre santé, **90 % des Francilien-nes ont été concernés en 2014** par un dépassement de l'objectif de qualité annuel (10 µg/m³).

2.3 millions de Francilien-nes ont été exposés en 2014 au dépassement de la valeur limite annuelle en Dioxyde d'Azote (NO₂) dont plus de **9 Parisien-nes sur 10.**

AU DELÀ DE LA RÉGION...

Agir au niveau national et européen pour la qualité de l'air en Île-de-France

Notre engagement pour changer d'air en Île-de-France, au-delà du plan massif que nous mettrons en place à l'échelle régionale, se prolongera par la **mobilisation de toutes nos forces politiques** à l'échelon national et européen pour :

- **Supprimer la niche fiscale en faveur du diesel**, qui pèse 7 milliards d'euros par an sur le budget de l'État et entretient un modèle néfaste et sans avenir ;
- **Favoriser l'évolution du parc automobile vers des véhicules plus propres** et plus sobres : feuille de route de l'Etat avec les constructeurs à capitaux publics (PSA, Renault), voies réservées sur les autoroutes et périphérique, tarifs privilégiés de stationnement
- Rendre **automatique le déclenchement de mesures d'urgence** en cas de pics de pollution (PPL déposée en juillet 2015)
- Enfin, parce que la pollution, l'Île-de-France en exporte et en importe (30% en moyenne), nous travaillerons une fois élu/es :
 - à la mise en place d'une **loi qualité de l'air avec obligation de résultat**
 - à soutenir nos partenaires écologistes européens pour que **les pays voisins prennent leur part** dans la réduction des émissions de polluants